

Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 6 avril 2021.
La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 4 mai 2021.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

Le conseil de la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, sous la présidence de Monsieur Robert Corriveau, maire, siège en séance ordinaire ce 6 avril 2021 à 19h30 par voie de visioconférence et téléconférence. Sont présents à cette téléconférence; Sièges # 3 M. Jules Lafleur. Sont présents à cette visioconférence; Maire, M. Robert Corriveau, Sièges # 1 M. Richard Kirouac, Sièges # 2 M. Steve Courchesne, Sièges # 4 M. Christian Lupien, Sièges # 5 Vacant, Sièges # 6 M. Samuel Lanoie. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Assiste également à la séance, par visioconférence, le directeur général et secrétaire-trésorier.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et l'officier municipal soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence et visioconférence

(2021-04-001) Il est proposé par : Steve Courchesne
Et résolu unanimement des conseillers présents

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et l'officier municipal puissent y participer par téléconférence et visioconférence.

M. Donald Brideau, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de Secrétaire d'assemblée à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, M. Robert Corriveau, constate le quorum à 19 h 40 et déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

(2021-04-002) Il est proposé par : Christian Lupien
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que lu.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2021

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, le secrétaire de la séance est dispensé d'en faire la lecture.

(2021-04-003) Il est proposé par : Jules Lafleur
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'APPROUVER ET D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2021.

Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 6 avril 2021.
La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 4 mai 2021.

4. Suivi au procès-verbal

Le directeur général Donald Brideau, mentionne que toutes les résolutions ont été traitées et transmises à qui de droit.

5. Présentation et adoption des comptes à payer

Le directeur général, Donald Brideau, dépose à cette séance du conseil la liste des incompressibles ainsi que la liste des comptes à payer, et le montant des salaires et charges sociales versés, à savoir :

TOTAL DES SALAIRES ET CHARGES MARS 2021 :	12 330.25 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER :	5 510.21 \$
TOTAL DES INCOMPRESSIBLES :	22 566.88 \$
GRAND TOTAL :	40 407.34 \$

(2021-04-004) Il est proposé par : Christian Lupien
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à faire les paiements.

6. Présentation du rapport du maire et celui des comités municipaux

Maire : Aucun

Comité de la Bibliothèque : Aucun

7. Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 353-2021 fixant la tarification pour le camp de jour d'été 2021

7.1. Avis de motion

Avis de motion est donné par Richard Kirouac qu'à une séance du conseil municipal sera déposé le projet de règlement # 353-2021 fixant la tarification pour le camp de jour d'été 2021.

7.2. Dépôt du projet de règlement # 353-2021 fixant la tarification pour le camp de jour d'été 2021

Dépôt du règlement # 353-2021 qui a été transmis aux membres du conseil avant la séance à laquelle le présent règlement est déposé et que tous les membres déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

8. Demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q. – Ferme du village Enr.

ATTENDU la demande formulée par Ferme du Village Enr. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'obtenir l'autorisation nécessaire lui permettant d'acquérir le lot 5466340 cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le demandeur possède un bloc de terres ayant une superficie totale de 86.85 ha, dont une partie est contigüe au lot visé par la présente demande;

ATTENDU QUE le lot visé par la demande est isolé des terrains appartenant à M. Germain Lemire;

**Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 6 avril 2021.
La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 4 mai 2021.**

ATTENDU QUE l'usage est conforme au Règlement de zonage de la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham;

ATTENDU QUE de l'avis du conseil et selon les critères prévus à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, une décision favorable de la CPTAQ n'aurait pas pour effet de porter atteinte au territoire et aux activités agricoles comme en témoigne l'analyse de la demande ci-jointe;

**(2021-04-005) Il est proposé par : Richard Kirouac
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE le conseil municipal appuie la demande d'autorisation formulée par Ferme du Village Enr. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'obtenir l'autorisation nécessaire lui permettant d'acquérir le lot 5466340 cadastre du Québec.

9. Abri Préau

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a l'intention de faire construire un abri préau pour compléter l'aménagement du carrefour citoyen;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite obtenir le meilleur prix pour la construction;

ATTENDU QUE la municipalité a publié un appel d'offre sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (S.E.A.O.) le 10 mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 offres de soumission pour la construction de l'abri préau;

CONSIDÉRANT QU'une soumission est non conforme et que la deuxième dépasse le budget prévu par la municipalité pour la construction du préau;

**(2021-04-006) Il est proposé par : Steve Courchesne
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE le conseil municipal ne retienne aucune des deux offres reçues pour la construction de l'abri préau et ferme l'appel d'offre sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (S.E.A.O.);

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à faire un nouvel appel d'offre, avec un nouvel échéancier, sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (S.E.A.O.) et dans les journaux.

10. Fonds de la ruralité de la MRC – Demande de subvention pour l'abri préau

ATTENDU QUE la municipalité désire réaliser un projet de construction d'un abri préau;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles pour la réalisation de ce projet;

**(2021-04-007) Il est proposé par : Steve Courchesne
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE la municipalité dépose une demande de subvention au Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond;

QUE le directeur général monsieur Donald Brideau soit autorisé à signer la demande de subvention et tout protocole qui pourrait en découler.

11. A.D.M.Q.

CONSIDÉRANT QUE le congrès de l'A.D.M.Q. sera virtuel du 15 au 17 juin 2021;

**(2021-04-008) Il est proposé par : Christian Lupien
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à s'inscrire au congrès virtuel de l'A.D.M.Q. au montant de 399\$ plus les taxes applicables.

12. Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 54 943 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020-2021;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE les compensations supplémentaires versées en 2020-21 par rapport à celles de 2019-2020 de 38430 \$ doivent entièrement être affectées à des dépenses d'entretien autres que d'hiver ou à des dépenses d'investissements admissibles;

(2021-04-009) Il est proposé par : Jules Lafleur
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

13. Enseignes – numéros civiques

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge important la sécurité de ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a des surplus accumulés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut que les services d'urgence puissent trouver la bonne adresse rapidement;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux soumissions concernant la fabrication et l'installation des enseignes avec le numéro civique;

(2021-04-010) Il est proposé par : Christian Lupien
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité octroie le contrat de fabrication et d'installation des numéros civiques sur poteaux au chemin à Martech Inc. au montant maximum de 16 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE le montant total de la dépense soit pris à même les surplus accumulés de la municipalité.

14. Octroi du contrat de fauchage des abords de routes

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission concernant le fauchage des abords des routes de la municipalité;

(2021-04-011) Il est proposé par : Jules Lafleur
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité octroie le contrat du fauchage des abords de routes de la municipalité pour 2021 à l'entreprise E. Bélanger au montant de 9100,00\$ plus les taxes applicables.

15. Camp de jour été 2021 – Saint-Edmond-de-Grantham

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut offrir un camp de jour pour l'été 2021 aux jeunes d'âge scolaire primaire;

CONSIDÉRANT QUE des entrevues en visioconférence ont été réalisées pour le poste de responsable du camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE des entrevues en visioconférence ont été réalisées pour les postes d'animateurs et aide-animateurs;

**Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 6 avril 2021.
La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 4 mai 2021.**

**(2021-04-012) Il est proposé par : Steve Courchesne
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE de procéder à l'embauche de Alicia Desrosiers comme responsable du camp de jour au salaire de 20\$ de l'heure pour une moyenne de 35 heures par semaine;

QUE de procéder à l'embauche de Audrey Riendeau comme animatrice au salaire de 16 \$ de l'heure pour une moyenne de 35 heures par semaine;

QUE de procéder à l'embauche de Maëllie Julien comme aide-animatrice au salaire de 14 \$ de l'heure pour une moyenne de 20 heures par semaine;

QUE de procéder à l'embauche de Marianne Robidas comme aide-animatrice au salaire de 14 \$ de l'heure pour une moyenne de 20 heures par semaine;

QUE le directeur général est autorisé à réduire ou augmenter les heures proposées considérant le nombre d'inscription au camp de jour pour respecter le ratio animateur/enfants;

QUE le directeur général est autorisé à inscrire les animatrices et la responsable à la formation obligatoire exigée par les différentes lois et règlements;

QUE le début de l'emploi pourra varier dépendamment de la situation concernant la pandémie actuelle et du début du camp de jour;

QUE les frais d'inscriptions serviront à payer les frais encourus;

16. Rapport annuel an 8 des activités en matière de sécurité incendie 2020

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, « toute autorité locale ou régionale et toute régie inter municipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doit adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de son année financière, soit le 31 mars, un rapport d'activités pour l'exercice précédent »;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham a transmis son rapport annuel à la MRC de Drummond puisque celle-ci a convenu avec le ministère de la Sécurité publique qu'elle entendait lui transmettre le Rapport annuel des activités en matière de Sécurité incendie ayant le 31 mars 2021, ce rapport présentant l'état d'avancement des activités entre les mois de janvier et décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE, d'une part, les membres du comité de Sécurité incendie de la MRC ont validé le rapport et en recommandent l'adoption au conseil des maires, et que d'autre part, le conseil des maires l'a adopté à la séance du 10 mars 2021;

**(2021-04-013) Il est proposé par : Christian Lupien
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

DÉ PROCÉDER à l'adoption du *Rapport annuel An 8 des activités en matière de sécurité incendie 2020*.

DE TRANSMETTRE au ministre de la Sécurité publique un exemplaire, du *Rapport annuel An 8 des activités en matière de sécurité incendie 2020* de la MRC de Drummond ainsi que de la présente résolution.

17. Patinoire – Affichage

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait une demande de subvention pour la réfection de la surface et de l'éclairage patinoire par le ministère de l'éducation, dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives;

CONSIDÉRANT QU'une enseigne doit être installée pour finaliser la reddition de compte et ainsi obtenir la subvention;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux soumissions concernant la fabrication de l'enseigne;

**(2021-04-014) Il est proposé par : Steve Courchesne
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

**Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 6 avril 2021.
La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 4 mai 2021.**

QUE la municipalité octroie le contrat de fabrication de l'enseigne à les Enseignes André au montant de 245,00\$ plus les taxes applicables;

18. Correspondance

- Lettre de l'association pulmonaire du Québec
- Lettre du ministère des affaires municipales et de l'habitation
- Lettre de Softball Drummond

19. Varia

19.1. Fosse septique

Le directeur général prend la parole et mentionne qu'une lettre sera transmis aux citoyens pour mentionner l'abolition du règlement sur le mesurage des fosses septiques et qu'ils sont dorénavant responsables pour la vidange de leur fosse septique pour qu'elle soit effectuée aux deux ans.

19.2. Subvention Covid-19

La municipalité a reçu une aide financière provenant du ministère des affaires municipales et de l'habitation au montant total de 40 570 \$ afin d'atténuer les impacts de la pandémie. Un premier versement de 27 982\$ a été reçu en décembre 2020 et le second versement de 12678\$ a été reçu en mars 2021. Un montant de 1980\$ a servi pour acheter des équipements de protection. Un montant de 1540\$ a servi pour défrayer les coûts pour les aides animateurs supplémentaires. Le reste de la subvention a été mis dans le fond général de la municipalité pour les différents projets (Camp de jour 2021, numéros civiques sur poteau)

20. Période de questions

La séance est à huit clos, le maire M. Robert Corriveau, répond aux questions reçues. Les gens sont invités à poser leurs questions par téléphone ou par courriel.

21. Levée de l'assemblée

**(2021-04-015) Il est proposé par : Richard Kirouac
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

QUE l'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 20h18.

Robert Corriveau
Maire

Donald Brideau
Secrétaire-trésorier

Le maire, M. Robert Corriveau, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Donald Brideau
Secrétaire-trésorier